

Les richesses lexicales de la littérature du monde francophone

André THIBAUT

Université de Paris Sorbonne (Paris-IV)

1. Introduction

C'est devenu un lieu commun que d'affirmer que la littérature d'expression française est désormais une littérature-monde ; chaque nouvelle saison littéraire couvre de prix des auteurs qui ont le bon goût de ne pas être tous issus des frontières de plus en plus étroites de l'Hexagone. On ne s'étonnera donc pas qu'un nombre grandissant de centres de recherche universitaire se consacrent à la littérature dite « francophone » (le mot n'est pas idéal, car la France aussi est un pays francophone, mais c'est le plus simple qu'on ait trouvé), dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'en Amérique.

La langue de ces auteurs issus des quatre coins du monde n'est pas nécessairement marquée par l'usage de mots propres au français de leur pays ; certains en effet choisissent de s'exprimer dans une langue diatopiquement neutre. Toutefois, il faut bien avouer que la grande majorité d'entre eux ont recours, dans des proportions très variables selon les auteurs mais aussi selon les œuvres, à de nombreux « régionalismes » (aussi appelés, plus techniquement, « diatopismes »).

Ces unités lexicales peuvent faire l'objet de différents classements : on peut les présenter selon leur origine (archaïsmes, emprunts à d'autres langues, néologismes), selon leur statut sémiologique dans l'œuvre littéraire (nécessité dénominative, fonction expressive, caractérisation d'un personnage, allusion étymologique – mais il faut rappeler ici que certaines unités sont aussi tout simplement utilisées de façon inconsciente par les auteurs !), ou selon le type de discours métalinguistique ou para-définitionnel dans lequel elles se trouvent parfois insérées (contextes définitionnels, binômes synonymiques, gloses entre parenthèses, gloses en bas de page, glossaire en fin d'ouvrage ; v. Thibault, 2006). Faute de place, nous allons nous limiter ici à un classement et à une présentation du point de vue de l'origine, en l'illustrant de citations tirées d'ouvrages littéraires écrits dans une langue diatopiquement marquée et originaires de plusieurs pays du monde francophone.

2. Diatopismes classés selon leur origine

2.1. Archaïsmes (*grand-maman, costume de bain, souper, bailler, mitan*)

Et la vache Clémentine, **grand-maman**, / Et le petit veau **grand-maman** / Avec des taches ou sans taches / Et le cochon Marthouroulou quelle couleur / **Grand-maman**. / – Connais pas toutes ces bêtes, dit Grand-Mère Antoinette à Emmanuel.

(Marie-Claire Blais [Québec], *Une Saison dans la vie d'Emmanuel*, 1965, p. 102. Sur ce mot, v. Thibault, 1999 et DSR¹ s.v. *grand-maman*)

Ainsi, c'était là, sous un de ces toits bruns, à la fois si près et si loin, que cette **grand-maman**

inconnue, si jeune encore, avait durant des années cousu des chemises d'hommes à la lueur d'une vieille lampe à huile pour élever ses quatre enfants [...].

(Alice Rivaz [Suisse], *L'Alphabet du matin*, 1968, p. 242.)

Il arrive sur la plage en habit à queue pour se baigner, et il est tout étonné de voir des gens en **costume de bain** qui le regardent.

(Félix Leclerc [Québec], *Le calepin d'un flâneur*, 1961, p. 140. Sur ce mot, v. Thibault, 1999 et DSR s.v. *costume de bain*.)

J'avais une faim que j'apaisai sans même prendre le soin de rien faire cuire, sauf un peu d'eau pour le thé. Et vite, en **costume de bain**, j'allai au bord du lac dont je humais depuis la veille la forte odeur. Je m'y plongeai en riant toute seule.

(Corinna Bille [Suisse], *La Demoiselle sauvage*, 1974, p. 66.)

– Je désirerais aussi manger un morceau. [...] – Voilà votre **souper**, Sir... [dialogue entre Tintin et un hôtelier]

(Hergé [Belgique], *L'Île noire*, 1980 [éd. or. 1938], pp. 97-98. Sur ce mot, v. Thibault, 1999 ; DSR, DHFQ² et DRF³ s.v. *souper*.)

Ce jour-là notre **souper** n'avait pas de 'reste'. La première idée de mon père fut de nous envoyer récolter un régime de bananes douces. Ça se prépare vite.

(Michel Kayoya [Burundi], *Sur les traces de mon père*, 1968, p. 65.)

Pis ils te demandont itou ton arligion. Ça fait que tu te prépares à répondre, ben tu te ravises. Par rapport que là encore il faut que tu leu **bailles** des explications.

(Antonine Maillet [Acadie], *La Sagouine*, 1990 [1971], p. 152.) *Bailler* est un synonyme vieilli de *donner*. Sur ce mot, voir J.-P. Chauveau, <www.atilf.fr/few/bajulare.pdf>; quant à son emploi dans les Antilles, v. Thibault (2009 : 116-117).

Je n'ai pas à te **bailler** d'explications. Je suis pressée ; laisse-moi passer.

(Jacques Roumain [Haïti], *Gouverneurs de la rosée*, 2003 [1944], p. 315.)

Regarde-moi dans les yeux ! Regarde-moi au **mitan** de mes yeux, je te dis !

(Joseph Zobel [Martinique], *Les Jours immobiles*, 1946, p. 86 ; sur ce mot, v. Thibault, 2008 : 139).

Ce n'était pas lui qu'on aurait vu arriver à Sainte-Anne, à la brunante, en rasant le bois et les clôtures ; toujours il prenait le **mitan** de la route.

(Germaine Guèvremont [Québec], *En pleine terre*, 1942, p. 29.)

Pour une fois le printemps fut du bord des Cordes-de-Bois. Il vint en mars, figurez-vous ! Au beau **mitan** de mars, devantant le calendrier, chavirant les almanachs, se moquant de la marmotte qui avait vu son ombre à la Chandeleur.

(Antonine Maillet [Acadie], *Les cordes-de-bois*, 1977, p. 331.)

2.2. Emprunts à d'autres langues

2.2.1. À des parlers galloromans (*bastide, mayen, estaminet, achaler, besson, canique*)

Au fond d'un vallon, à trois cents mètres de Massacan, il habitait l'antique **bastide** où il était né, cernée par la pinède, le silence de la solitude, l'odeur de la résine, et le parfum des romarins. (Marcel Pagnol [Provence], *Jean de Florette*, 1995 [1963], p. 677.) *Bastide* est un emprunt à l'ancien occitan *bastida* et signifie « ferme isolée à la campagne ; maison de campagne, souvent de plan carré et avec toit à quatre pans » (DRF).

Au printemps, c'était différent. L'école, on n'en parlait plus ! Vers le 15 mai, le village se vidait. Il allait aux **mayens** pour un mois et demi, deux mois. Les découvertes que j'ai faites là-haut m'ont marquée pour la vie. Quand j'ai eu mes quinze ans, c'était tout à fait fini. Je n'y suis plus retournée. Le départ pour les **mayens**, en mai, était un spectacle extraordinaire. (Marie Métrailler [Suisse], *La Poudre de sourire*, 1980, p. 140.) *Mayen* est un emprunt aux patois valaisans et désigne un « pâturage ou pré d'altitude moyenne (entre la plaine et les alpages) où les troupeaux séjournent au printemps et en automne et sur lesquels ont été édifiés des bâtiments rudimentaires » (DSR).

Il y avait ici, à Bruxelles, il y a quelques années, un vieil **estaminet** où je me rendais de préférence, parce qu'il avait conservé précieusement intact son splendide caractère antique. (Louis Salomon Hymans, Jean-Baptiste Rousseau [Belgique], *Le Diable à Bruxelles*, Bruxelles, Librairie Polytechnique d'Aug. Decq, 1853, p. 12.) Un estaminet est un débit de boisson populaire, un bistrot. Le mot est un emprunt ancien au wallon *staminê* « salle où le bétail était attaché à des poteaux ».

On va déranger, ennuyer, solliciter. On va l'**achaler** jusqu'à tant qu'elle abandonne et s'abandonne. (Réjean Ducharme [Québec], *L'hiver de force*, 1973, p. 171.) Le verbe *achaler*, qui signifiait à l'origine « attiser (un feu) », puis métaphoriquement « importuner », est un dialectalisme de l'Ouest français qui s'est exporté au Québec à l'époque coloniale ; v. DFQPrés⁴.

Si le ciel en a décidé autrement pour Catoune, faut point tenter Dieu, qu'elle avait dit. Allez, les **bessons**, attelez. (Antonine Maillat [Acadie], *Pélagie-la-charrette*, 1979, p. 24.) Le n.m. *besson*, qui signifie « jumeau », est abondamment attesté dans de très nombreux parlers régionaux de France ; il s'est exporté au Canada (Cormier, 1999) et en Louisiane (Valdman *et al.*, 2010).

[...] enrage mais poursuis ton jeu avec la **canique** / rèche [...]
(Patrick Chamoiseau [Martinique], *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1990], p. 159.)
Le s.m. *canique*, qui signifie « bille à jouer », est un normandisme également attesté en Acadie et en Louisiane (v. Thibault, 2009 : 103).

2.2.2. À des langues germaniques (*bretzel, tabelle, drache, foehn, waitress, boloxer, tray*)

[...] on fait escale à Mulhouse et on s'installe à la brasserie de la gare où papa commande des **bretzels** fraîches, elles sont larges comme des assiettes et on les déguste avec un bock, rien de tel que la bière pour en exalter la saveur [...].
(Jean Egen [Alsace], *Les Tilleuls de Lautenbach*, 1979, p. 138.) Les *bretzels* en Alsace n'ont rien à voir avec les bretzels qu'on peut acheter dans le commerce ! V. Rézeau (2007).

Atterri à Inishmaan dans un pré à peine balisé, le temps de déposer le curé, sa burette et quelques paquets fortement ficelés puis reparti pour la « Grande île » [...] sans même avoir coupé le moteur et pour le vol le plus court inscrit dans les **tabelles** de l'aviation commerciale, soit trois minutes quarante-cinq secondes.

(Nicolas Bouvier [Suisse], *Journal d'Aran*, 1990, p. 21.) Emprunt à l'allemand *Table*, qui désigne une liste hiérarchisée (de noms, de chiffres, etc.), le plus souvent présentée sous forme de colonnes, de tableau ; v. DSR.

viens hiver nous gifler de tes dures averses / que nos draps soient percés que tes **draches** nous percent

(William Cliff [Belgique], *Fête nationale*, 1992, p. 19.) Le mot *drache*, s.f., signifie « pluie battante ; forte averse » et se rattache à la famille du flamand *draschen* v. intr. « pleuvoir à verse ».

Un violent vent de Pâques soufflait sur la vallée du Rhône : le **foehn** ! Il vous prenait tout entier dans sa patte et vous secouait comme gobelet, mélangeant la fumée des feux de brousse aux tourbillons de poussière et leur braise aux pétales des pêcheurs de muraille.

(Corinna Bille [Suisse], *La Fraîse noire*, 1968, p. 105.) Emprunt à l'allemand (et au suisse alémanique) ; v. DSR.

Thérèse était une tête forte, une fille d'action, une mal embouchée, une viveuse, une **waitress** de club qui pouvait transporter une douzaine de bières glacées sans en échapper une seule, même si on essayait de lui prendre les cuisses en passant [...].

(Michel Tremblay [Québec], *Le premier quartier de la lune*, 1989, p. 212.) L'anglicisme *waitress* désigne une serveuse dans un restaurant, un bar, un café (v. DHFQ).

Les temps s'en venont durs, qu'i' contont, et je pourrions ouère encore un coup le pays se faire recenser, pis arpenter, pis **boloxer**, pis garocher dans le sù.

(Antonine Maillet [Acadie], *La Sagouine*, 1974 [1971], p. 194.) Le verbe *boloxer* est un emprunt (morphologiquement adapté) à l'anglais américain *to bollix* v. tr. « to throw into disorder » ; v. Cormier (1999).

Chaque midi, Danila empilait de la vaisselle sur un **tray** qu'elle recouvrait d'une serviette brodée. Ce **tray** sur la tête, Victoire trottinait jusqu'aux Basses qui était alors un faubourg peuplé aux portes de Grand-bourg.

(Maryse Condé [Guadeloupe], *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006, p. 67.) Dans l'aire caraïbe, les mots français, espagnols et anglais ont beaucoup voyagé d'une île à l'autre et d'une langue à l'autre (sur *tray*, v. Thibault, 2009 : 123).

2.2.3. À des langues amérindiennes (*atocas, maringouin, canari*)

Les forêts du pays de Québec sont riches en baies sauvages ; les **atocas**, les grenades, les raisins de cran, la salsepareille ont poussé librement dans le sillage des grands incendies ; mais le bleuets, qui est la luce ou myrtille de France, est la plus abondante de toutes les baies et la plus savoureuse.

(Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1916, p. 65.) Mot d'origine iroquoienne, v. DHFQ.

La mare Zombi exhalait une odeur chaude et décomposée que le vent rabattait vers le village avec des nuées de **maringouins**.

(Jacques Roumain [Haïti], *Gouverneurs de la rosée*, 2003 [1944], p. 361.) Ce mot, qui désigne un

insecte piqueur, est un emprunt de l'époque coloniale au tupi-guarani qui s'est diffusé dans les Antilles, en Louisiane, au Québec et en Acadie. V. Thibault (2009 : 100-102).

Les **maringouins** sont partis. Après m'avoir saigné aux quatre veines, ils m'abandonnent à mon sort.

(Réjean Ducharme [Québec], *Va savoir*, 1994, p. 141.)

Tandis que dans le **canari**, un tumultueux bouillon convertissait les racines sauvages rapportées du champ de canne où il avait travaillé, le spectre s'asseyait sur le seuil de la case [...].

(Joseph Zobel, *La Rue Cases-Nègres*, 1950, p. 55.) Il s'agit d'un mot d'origine caraïbe, attesté dès 1664, qui curieusement s'est exporté en Afrique noire, peut-être par le biais des fonctionnaires métropolitains qui circulaient jadis beaucoup d'une colonie à l'autre. Sur ce mot, v. Thibault (2008b : 248-250).

Si la femme qui va puiser de l'eau au marigot avec un grand **canari** qu'elle peut mettre toute seule sur la tête, le remplissait à moitié, elle pourrait le ramener sans risque de le casser dans sa case.

(Albert-Faustin Ipeko-Etomane [Centrafrique], *Le lac des sorciers*, 1972, p. 22.)

2.2.4. À des langues sémites (arabe et kabyle) (*achoura, gandoura, akoufi*)

Marrakech appartenait aux enfants, du moins depuis ce matin et pour quelques jours. La ville célébrait pour eux la **achoura**.

(Tahar Ben Jelloun [Maroc], *La prière de l'absent*, 1981, p. 139.) *Achoura* est un emprunt à l'arabe et signifie « commémoration de la mort de Hossain, petit fils du Prophète Mohammed, qui a lieu le dixième jour du mois de moharram (premier mois de l'hégire) » (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000).

Les deux autres hommes ramassèrent les pans de leur **gandoura** et se levèrent à leur tour.

(Yasmina Khadra [Algérie], *_ quoi rêvent les loups*, 1999, p. 155.) La *gandoura* est une robe traditionnelle, de toile légère, longue, ample et sans manches, portée par les hommes et les femmes (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000). Il s'agit d'un mot de l'arabe dialectal maghrébin (*ibid.*).

Deux hommes marchaient derrière le cheval. Ils portaient une immense **gandoura** bleue et un turban du même bleu sur la tête.

(Tahar Ben Jelloun [Maroc], *La prière de l'absent*, 1981, p. 231.)

Deux hommes d'âge mûr, visages brûlés et fripés par le soleil, vêtus de **gandouras** sombres, stationnaient devant la porte fermée, peinte en bleu.

(Jelila Behi [Tunisie], *Chapelet d'ombres*, 1993, p. 70.)

Le jeune homme partit [...]. Il se retrouva habillé comme un prince avec une **gandoura** couleur de soleil et un sabre en or.

(Koulsy Lamko [Tchad], *Sou sou sou gré gré gré : l'objet insolite dans la bouche et trois autres contes mbya*, 1995, p. 30.)

[...] après avoir forcé les coffres, ouvert les matelas, cassé les **akoufis** d'où s'écoulait le grain, la semoule ou l'huile, on tombait toujours sur quelque argent, des bijoux cachés.

(Boukhalfa Bitam [Algérie], *Rue de la Liberté*, 1988, cité dans BDLP-Algérie.) Le mot *akoufi* est

un emprunt au berbère ; il désigne un gros récipient en terre cuite en forme d'amphore, servant à emmagasiner des denrées alimentaires (Queffélec *et al.*, 2002.)

2.2.5. À des langues d'Afrique subsaharienne (*dioula, boubou*)

Donc il arriva. Les **dioulas** couvraient une partie du dessous de l'immeuble à pilotis ; les **boubous** blancs, bleus, verts, jaunes, disons de toutes les couleurs, moutonnaient, les bras s'agitaient et le palabre battait.

(Ahmadou Kourouma [Côte d'Ivoire], *Les soleils des Indépendances*, 1970, p. 13.) Le mot *dioula* désigne un commerçant africain musulman, le plus souvent itinérant et d'origine manding, quel que soit par ailleurs son groupe ethnique ; quant à *boubou*, il renvoie à un long vêtement ample porté surtout par les musulmans du nord (Lafage, 2003).

Il avait [...] accepté de lui faire plaisir en étrennant [...] le beau grand **boubou** 'palmane' [bleu très foncé obtenu par teinture à l'indigo] qu'il venait d'acquérir auprès d'un '**dioula**' de passage.

(Mbissane Ngom [Sénégal], *La voix des champs*, s.d., p. 25 ; cité dans N'Diaye Corréard, 2006). Emprunt au wolof. Le mot désigne un long vêtement ample en coton damassé.

Quand il arriva enfin, il s'était changé, rafraîchi et détendu dans son grand **boubou** blanc de bazin [tissu damassé utilisé pour la confection de vêtements d'apparat] brodé avec beaucoup de goût, et décontracté dans ses babouches de lézard.

(Henri Djombo [Congo], *Le mort vivant*, 2000, p. 146 ; cité dans Massoumou et Queffélec, 2007 : 226.)

2.2.6. Au créole (*béké, balaou/balarou, malfini*)

Je restai comme tous les nègres dans ce pays maudit : les **békés** gardaient la terre, toute la terre du pays, et nous continuions à travailler pour eux. / La loi interdisait de nous fouetter, mais elle ne les obligeait pas à nous payer comme il faut. "Oui, ajoutait-il, de toute façon, nous restons soumis au **béké**, attachés à sa terre ; et lui, demeure notre maître".

(Joseph Zobel [Martinique], *La rue Cases-Nègres*, 1950, pp. 60-61.) Le mot *béké*, d'origine inconnue, désigne les Blancs nés aux Antilles, descendants des premiers colons, et en général propriétaires des plantations. V. Thibault (2008b : 236-237).

Il connaissait la saison des daurades, des **balaous** et des thons.

(Ernest Pépin [Guadeloupe], *L'Envers du décor*, 2006, p. 127.) Le mot *balaou* désigne une espèce de poisson (*Hemiramphus*) pêché pour sa chair dans les Antilles.

Quoi qu'il m'eût été plus facile de traverser le pont Gueydon pour rejoindre la rive droite du canal Levassor, je préférerais longer ce dernier, musardant près du marché aux poissons où des femmes plantureuses et rigolardes vantaient à la criée leurs requins et **balarous** bleus.

(Raphaël Confiant [Martinique], *Case à Chine*, 2007, p. 457.)

Les grands **malfinis**, ces condors à l'œil luciférien qui gîtent à côté de la foudre, dans les contreforts géants du Massif Central [de l'Artibonite, en Haïti], seuls s'abreuvent aux secrètes racines par lesquelles il puise sa puissance de cristal.

(Jacques Stephen Alexis [Haïti], *Compère Général Soleil*, 1955, p. 165.) Mot du créole antillais d'origine inconnue, qu'il désigne une espèce de rapace endémique aux Antilles. V. Thibault (2010a : 70-71).

sans cette colère c'est clair / il ne s'agirait plus que d'une douceâtre fiente de **malfini** / mal dilué par les eaux
(Aimé Césaire [Martinique], *Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire...*, 2006, p. 133.)

Le **malfini** s'éloigne entre les nuages et l'azur ; puis soudain il surgit, fonce en piqué sur les poulets imprudents.
(Frankétienne [Haïti], *Les affres d'un défi*, 2010 [1979], p. 24.)

Ils exhibaient des espèces de bracelets sculptés dans le bambou, des plumes de **malfinis**, des anneaux à l'oreille, des doigts de cendres sur le visage.
(Patrick Chamoiseau [Martinique], *Texaco*, 1992, p. 163.)

Quand les **malfinis** de la nuit commençaient de déployer leurs ailes, les tombes se couvraient de la lueur des bougies et des cierges, allumés par une infinité de mains pieuses.
(Maryse Condé [Guadeloupe], *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006, p. 141.)

2.3. Calques

2.3.1. Calque sémantique

Le courant est très fort, surtout vers la fin de l'hiver et tous les ans la rivière, comme on dit chez nous, '**mange**' un jeune berger ou un vieillard trop faible, mais nous savons tous plus ou moins la manière la plus sûre de traverser [...].
(Mouloud Mammeri [Algérie], *La colline oubliée*, 2007, p. 57.) Calque sémantique du kabyle.

Je regardais Menach qui, fixant vaguement ses yeux bruns sur le cheikh, visiblement n'écoutait plus, car au fil de l'eau, Menach suivait les voiles colorés et fins de celle que la rivière **mangea**.
(*Id.*, p. 58.)

2.3.2. Calques syntaxiques

Alors, chaque jour, chaque jour, il réclamait l'école. [...] **C'est réclamer qu'il réclamait** !...
(Patrick Chamoiseau [Martinique], *Une enfance créole II : Chemin-d'école*, 1996 [1994], p. 32).
Extraction du prédicat par clivage (cf. Thibault, 2010b) ; calque du créole.

C'est rire qu'il riait en son cœur, Ti Jean, à la pensée des magies que ceux du village du roi attribuaient aux défunts [...].
(Simone Schwarz-Bart [Guadeloupe], *Ti Jean L'horizon*, 1979, p. 199). Même phénomène.

Ce serait un miracle si vous viviez, mais **c'est mourir que vous mourrez** lentement.
(Jacques Roumain [Haïti], *Gouverneurs de la Rosée*, 2003 [1946], p. 319). Même phénomène.

En avant, grouille **ton corps**, vite !
(Jacques Stephen Alexis [Haïti], *Compère Général Soleil*, 1955, p. 25.) Expression de la voix moyenne par grammaticalisation anthropomorphique (cf. Thibault, [à paraître]) ; calque du créole.

Il se mit bientôt à ignorer où se trouvait **son corps**.
(Patrick Chamoiseau [Martinique], *Texaco*, 1992, p. 256.) Même phénomène.

Il parlait à **son corps**, tenait de longs discours entrecoupés de cris [...].
(Simone Schwarz-Bart [Guadeloupe], *Ti Jean L'horizon*, 1979, p. 218.) Même phénomène.

2.4. Néologismes

2.4.1. Formels

2.4.1.1. Affixés

2.4.1.1.1. Préfixés (*dérespecter, relaver*)

Et en ces journées lumineuses, nul ne me **dérespecta**, comme il arrive, dans les cannes, car le sabre d'Amboise était mon ombrelle.

(Simone Schwarz-Bart [Guadeloupe], *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, 1995, p. 68.) *Dérespecter*, v. tr., signifie « manquer de respect à ».

Cet homme-là, je l'aimais ! N'insultez pas sa mémoire, non ! Je ne sais pas encore quel titre il porte, mais j'ai la certitude qu'il n'a jamais **dérespecté** la loi divine.

(Raphaël Confiant [Martinique], *Brin d'amour*, 2001, p. 143.)

Il aidait Else et la servante à **relaver** et à ranger la vaisselle, nettoyait inlassablement les vêtements des pensionnaires, brossait leurs chaussures, coupait du bois dans le hangar pour l'entasser ensuite dans la cuisine, à l'angle de la cheminée, et, les jours de lessive, il portait à la buanderie les lourds paquets de linge.

(Jacques Mercanton [Suisse], *L'Été des Sept-Dormants*, 1974, p. 492. Sur ce mot, v. DSR.)

2.4.1.1.2. Suffixés (*maraboutage, chefferie, bouchoyage*)

Les accusations, des histoires de **maraboutage**, m'avaient paru tellement puérides que j'avais refusé de m'associer à votre décision.

(Antoine Bangui-Rombaye [Tchad], *Prisonnier de Tombalbaye*, 1980, p. 56 ; cité dans Ndjérassem, 2005 : 288). Le mot *maraboutage* désigne les pratiques occultes d'un marabout ou d'un féticheur. Suffixé en *-age* sur le radical *marabout* v. intr. « avoir recours aux pratiques occultes d'un marabout », lui-même formé sur *marabout*.

Le chef Siobé ne fut point en reste qui geignit de rage et d'indignation [...]. Il savait qu'on en voulait surtout à sa **chefferie**.

(Gabriel Danzi [Centrafrique], *Un soleil au bout de la nuit*, 1984, p. 22.) Le mot désigne la charge et le pouvoir des chefs traditionnels, et par extension le territoire sur lequel s'exerce ce pouvoir. Il a été formé grâce à l'adjonction du suffixe *-erie* au radical *chef*, en référence aux chefs traditionnels en Afrique.

Il avait vu décroître le pouvoir des seigneurs de la terre Koukouya, assistant d'un air impassible à l'agonie des **chefferies**.

(Sylvain Bemba [Rép. du Congo], *Le soleil est parti à M'Pemba*, 1982, p. 143.)

Maintenant on abat la bête au pistolet mais autrefois, il y a une trentaine d'années encore, il arrivait que le **bouchoyage** fût un cirque interminable qui terrifiait longuement le monde déjà énervé par les cris.

(Jacques Chessex [Suisse], *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 107.) Dérivé en *-age* sur le verbe *bouchoyer*, lui-même dérivé en *-oyer* sur le radical de *boucher*, *boucherie* (v. DSR).

2.4.1.2. Composés (*avant-midi*, *antilope-cheval*)

N'ayant pas de cours ce jour-là, je travaillai distraitement l'**avant-midi**, et, vers trois heures, ainsi que je le faisais d'habitude, je me postai près d'une fenêtre, d'où je pouvais guetter l'arrivée de mon amie.

(Charles Bertin [Belgique], *Le bel âge*, 1964, p. 170 [cité dans Delcourt, 1998].)

Ce qu'elle passait l'**avant-midi** à me faire endurer, il faudra que je l'endure maintenant toute la journée. La guerre que j'avais à faire tout l'avant-midi, j'aurai maintenant à la faire toute la journée.

(Réjean Ducharme [Québec], *L'avalée des avalés*, 1966, p. 83. Sur ce mot, v. DHFQ.)

J'aperçois une **antilope-cheval** identifiable par moi seulement. C'est un esprit réincarné qui, allègre et svelte, exhibe son savoir-faire chorégraphique.

(J. G. Ganga Zomboui [Centrafrique], *Invasion au cœur de l'Afrique*, 1989, p. 15.) L'antilope-cheval est une « grande antilope à crinière, à longues oreilles et à cornes recourbées, ressemblant par ses proportions à un cheval » (Queffélec, 1997).

2.4.2. Sémantiques

2.4.2.1. Métaphores (*bœuf*, *marionnettes*, *amarrrer*)

« Qu'est-ce que je fais, j'appelle la police ? – Pour arrêter la police ?... » On ne sait jamais à qui on a affaire en affaires. Les **bœufs** se déguisent en sales à l'occasion et ils se paient des pique-niques. Ils cassent des têtes, ils remplissent leurs attachés-cases.

(Réjean Ducharme [Québec], *Va savoir*, 1994, p. 205.) Métaphore basée sur une analogie malveillante entre les capacités intellectuelles d'un policier et celles d'un bœuf...

Un soir que deux jeunes garçons du Barachois revenaient du Cap-Vert le ciel était couvert de **marionnettes**. On les voyait se promener en se tortillant : on aurait dit des danseuses exotiques.

(Azade Harvez [Québec], *Les contes d'Azade : contes et légendes des _les-de-la-Madeleine*, 1975, p. 131.) Métaphore basée sur la comparaison implicite entre le mouvement des aurores boréales dans le ciel et celui de marionnettes. V. Cormier (1999).

Tu devrais essayer d'**amarrrer** ta maman. / Tu arraches une poignée de cabouillat là, dans la savane, et tu y fais autant de nœuds que la longueur des brins d'herbe le permet, et tu tiens ça bien fort dans ta main. Puis, lorsque ta maman arrive, tu marches vers elle pour lui dire bonsoir, et avant même de parler, tu laisses tomber le cabouillat derrière toi. Je t'assure que jamais plus tu seras battu. Ta maman pourra te disputer, juger, mais jamais elle ne portera la main contre toi. Elle sera liée tout bonnement.

(Joseph Zobel [Martinique], *La rue Cases-Nègres*, 1950, pp. 38-39.) Le verbe *amarrrer*, dont le sens est normalement concret, s'applique ici métaphoriquement à des liens abstraits, de nature occulte. V. Thibault (2008a : 127-128) et Thibault (2008b : 232-233).

2.4.2.2. Métonymies (*duvet, bleu*)

Quel bel édreton, que celui de Michel, tout gonflé de plumes d'oie. Quel bon lit ! Ah ! que je suis lasse. Quel bon **duvet** ! et tiède ! Je m'étends sans crainte du frisquet.
(Paul-Aloïse De Bock [Belgique], *Terres basses*, 1953, p. 36 [cité dans Delcourt, 1998].)

Elle couche Jean Calmet comme un bébé, lui enlève sans hâte ses vêtements, le couvre du drap et du gros **duvet**, se déshabille à son tour, se couche sur lui, l'enferme dans sa nuit blonde [...].
(Jacques Chessex [Suisse], *L'Ogre*, 1973, pp. 151-152. Sur ce mot, v. le DSR.)

C'est après ce carnage que la **bleue**, patronne des hommes forts, a été interdite en Suisse.
(Jacques Chessex [Suisse], *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 73.) Le mot désigne l'absinthe, par métonymie d'aspect partiel (le mot désignant la couleur étant utilisé pour se référer à la boisson) ; v. DSR.

3. Conclusion

La dimension internationale de la langue française n'a pas besoin d'être défendue avec de grands discours politiques et des déclarations d'intention ; ce sont les écrivains qui, grâce à leur talent, diffusent et popularisent de la façon la plus naturelle qui soit une nouvelle conception de la langue française, renouvelée et désenclavée. Les lexicographes que nous sommes, très humblement, n'ont plus qu'à se consacrer à la tâche qui est la leur, celle de récolter, de décrire et de classer cette foisonnante richesse lexicale.

Références bibliographiques

- BENZAKOUR F., GAADI D., QUEFFÉLEC A., 2000, *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot/AUPELF-UREF.
- CHAUVEAU J.-P., « BAJULARE », article de la refonte du *Französisches etymologisches Wörterbuch* publié en ligne sur le site web de l'ATILF à l'adresse suivante : <www.atilf.fr/few/bajulare.pdf> [consulté le 17 janvier 2011].
- CORMIER Y., 1999, *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.
- DEL COURT Ch., 1998, *Dictionnaire du français de Belgique, A-F*, Bruxelles, Le Cri.
- DEL COURT Ch., 1999, *Dictionnaire du français de Belgique, G-Z*, Bruxelles, Le Cri.
- LAFAGE S., 2003, *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation & créativité*, Nice, Institut de linguistique française & CNRS, 2 vol.
- MASSOUMOU O. et QUEFFÉLEC A., 2007, *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Éditions des archives contemporaines / Agence universitaire de la Francophonie.
- N'DIAYE-CORRÉARD G. (dir.), 2006, *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*, par l'équipe IFA-Sénégal [Moussa DAFI, Alioune MBAYE, Modou NDIAYE, Aliou NGONÉ SECK, Cheikh HAMALLAH TRAORÉ, sous la direction de Geneviève N'DIAYE-CORRÉARD], Paris, Éditions des archives contemporaines / Agence universitaire de la Francophonie.
- NDJÉRASSE M. Ng., 2005, *Le français au Tchad*, Nice, Institut de linguistique française – CNRS (n^o 20 de la revue *Le français en Afrique*).
- QUEFFÉLEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Duculot.
- QUEFFÉLEC A., avec la participation de M. WENEZOU-DÉCHAMPS et de J. DALOBA, 1997, *Le français en*

Centrafrique : lexique et société, Vanves, EDICEF / AUPELF.

- RÉZEAU P. (dir.), 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot / De Boeck.
- RÉZEAU P., 2007, *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- THIBAUT A., 1997, *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*, 2^e éd. (2004), Genève, Zoé.
- THIBAUT A., 1999, « *Grand-maman et grand-papa en costume de bain au petit-déjeuner !* Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes », *Cahiers de lexicologie*, 75 / n° 2, 35-54.
- THIBAUT A., 2006, « Glossairistique et littérature francophone », *Revue de linguistique romane*, 70, 143-179.
- THIBAUT A., 2008a, « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane*, 72, 115-156.
- THIBAUT A., 2008b, « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », in THIBAUT A. (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, De Boeck / Duculot, Bruxelles, 227-314.
- THIBAUT A., 2009, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane*, 73, 77-137.
- THIBAUT A., 2010a, « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », in CHEYMOL M. / OLLÉ-LAPRUNE Ph. (éds), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 47-85.
- THIBAUT A., 2010b, « 'C'est rire qu'il riait', ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais », [communication présentée au 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Université de Tulane (Nouvelle-Orléans), 12-15 juillet 2010. Paru dans les Actes du Congrès (CD-ROM)].
- THIBAUT A., [à paraître], « Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne », [communication présentée au 26^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Valence (Espagne), 6-11 septembre 2010. À paraître dans les Actes].
- Trésor de la langue française (TLF), 1971-1994, *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du CNRS (16 vol.).
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), 1985, *Dictionnaire du français québécois*, Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes, Volume de présentation sous la direction de Claude POIRIER, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval.
- Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), 1998 *Dictionnaire historique du français québécois : Monographies lexicographiques de québécismes*, sous la direction de Claude POIRIER, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval.
- VALDMAN Albert *et al.*, 2010, *Dictionary of Louisiana French. As spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.

Notes

- ¹ DSR = Sigle pour *Dictionnaire suisse romand* (Thibault, 1997).
- ² DHFQ = Sigle pour Trésor de la langue française au Québec (1998).
- ³ DRF = Sigle pour *Dictionnaire des régionalismes de France* (Rézeau, 2001)
- ⁴ DFQPrés = Sigle pour Trésor de la langue française au Québec (1985).

Aspects Théoriques

